



COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances

Dialogue social, Droits sociaux, Conditions de travail, Adaptation au changement
Dialogue social, Relations industrielles

COMITE DE DIALOGUE SECTORIEL CHEMINS DE FER

Programme de travail 2008-2009

Adaptabilité et interopérabilité

- **Mise en œuvre et suivi de l'accord CER/ETF sur la licence européenne**
 - * Identification des dispositions maintenant couvertes par la directive 2007/59/CE du 23 octobre 2007 à mettre en œuvre directement par les compagnies : juin 2008
 - * Clarification de la question de savoir comment traiter les points non couverts par la directive mais faisant partie de l'accord des partenaires sociaux : d'ici fin 2008
 - * (Identification et discussion des points traités par la directive mais non couverts par l'accord des partenaires sociaux, en vue d'éventuellement adresser conjointement de nouveaux points : d'ici octobre 2010)
- **Suivi, évaluation et révision de l'accord ETF/CER sur certains aspects des conditions d'utilisation des travailleurs mobiles effectuant des services d'interopérabilité transfrontalière**
 - * Suivi de la transposition et l'application de l'accord (clause 10) : projet commun 2008-2009 (FS)
 - * Evaluation des dispositions de l'accord à la lumière des premières expériences de développement de transport interopérable transfrontalier (clause 11) : deux ans après la signature
 - * (Révision des dispositions de l'accord (clause 12) : à partir de juillet 2010)
- **Les effets de la réorganisation des services de fret ferroviaire sur l'emploi**
Etude paritaire : en cours jusqu'en octobre 2008 (SNCF)
- **ERTMS "test tracks" et l'impact du système sur les employés**
Projet paritaire : 2008-2009 (EIM)
- **Spécifications techniques d'interopérabilité (STIs)**
Consultation des partenaires sociaux sur les projets de STI selon la directive 2004/50/CE: selon les travaux de l'Agence ferroviaire européenne et l'agenda de la DG TREN

- **Meilleure représentation et intégration des femmes dans le secteur des chemins de fer**
Suivi annuel du progrès des recommandations conjointes du 12 juin 2007 par voie de questionnaire
- **Insécurité et sentiment d'insécurité dans le transport public local**
Suivi des recommandations du 13 novembre 2003
- **Suivi des recommandations conjointes sur le concept de l'employabilité du 4 octobre 2007**
Organisation d'une conférence le 7 octobre 2008 à Potsdam, Allemagne (DB)
- **Changement démographique et attractivité du secteur**
(à préciser)

Bruxelles, le 22 mai 2008